VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Saïd Akim BARA à Christophe BERTUCAT, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Laurence SCHLIENGER à Alparslan COSKUN

Excusé(e)s : Christian PORTEFAIX

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Madame Marion CANALES et Madame Edith CANDELIER arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE et Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI arrivent pendant le débat de la question n°2.
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3, 4, 5 et 6.
Madame Nadia GUERMIT-MAFFRE quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC.

Rapport N° 80

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE

La Ville soutient depuis plusieurs années, les lieux associatifs présents sur la commune. Cette aide bénéficie du soutien de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) 63, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui a été reconduit pour 2016 - 2019.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire de verser les subventions suivantes :

La crèche parentale « Les Petits Loups » :

En vue de continuer à améliorer l'accueil des enfants et les conditions de fonctionnement de la structure qui s'est agrandie depuis la rentrée 2018 (évolution d'un agrément de 19 enfants à un agrément de 23 enfants) en partenariat avec l'OPHIS, la crèche parentale « Les P'tits Loups » sise 18 bis Avenue d'Italie, sollicite une aide exceptionnelle de **20 000 €** pour assumer pleinement son activité.
En effet, suite au désengagement d'un partenaire institutionnel cette année et des travaux d'investissement et d'agrandissement, l'association se trouve en grande difficulté financière pour terminer l'année 2019.

L'association « Les guillemets » :

Cette mini crèche à vocation d'insertion sociale et professionnelle pour les familles dont les enfants sont accueillis, sollicite une subvention exceptionnelle de **6 700 €** pour pouvoir assumer son activité et ses actions engagées au titre de l'année 2019 à travers plusieurs actions :

- rendre accessible l'accueil de la crèche aux parents en insertion,
- accompagner socialement les familles pour un retour durable vers l'emploi (ateliers de dynamisation, soutien à la parentalité, aide dans les démarches vers un mode d'accueil pérenne, accompagnement global avec tous les partenaires sociaux ...).

L'association Enfance et Familles du quartier St-Jacques « La Maison Partagée » :

L'association, désormais bien intégrée dans le quartier, a dû faire face à plusieurs difficultés financières.
Elle a cependant engagé plusieurs projets auprès des familles du quartier et sollicite la subvention exceptionnelle de **6 000 €** pour pouvoir les poursuivre :

- Dispositif sonore « La Fantaisie des sons » présent lors de l'évènement « La ville à hauteur d'enfant » au centre Camille Claudel.
- Proposition d'ateliers avec une conteuse : partenariat centre socio-culturel Georges Brassens, école maternelle Jean Jaurès.
- Proposition d'ateliers « prendre soins de soi » à la Maison de Quartier.
- Atelier peinture/collage dans le cadre du collectif « Mon quartier en éveil ».
- Participation aux réunions partenariales du quartier.
- Projet d'édition d'un album jeunesse.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 DEC. 2019

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe chargée de l'Education, l'Enfance
et de la Petite Enfance

Cécile AUDET